

Erreur d'arithmétique dans le Qour'aane ?

Avertissement: L'objection que vous allez lire ci-dessous a été publiée sur un site anti-islamique. L'auteur de cette page est un missionnaire chrétien qui s'est fixé comme objectif d'essayer par tous les moyens possibles de trouver des failles dans les textes de référence islamiques afin de semer le doute dans l'esprit des musulmans et des non-musulmans. Vous pourrez lire dans cette même rubrique le texte d'une discussion que j'ai eu avec lui il y a de cela quelques temps, ce qui vous permettra de vous faire une idée de la fragilité de ses arguments et de ses « preuves » contre l'Islam, contre le Qour'aane et le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam). Il n'est pas de mon habitude de répondre à toutes les attaques portées contre l'Islam, surtout quand elles viennent de quelqu'un qui ne cherche pas la vérité, et s'entête dans l'égarement. N'en est-il pas ainsi que, quiconque lève la tête au ciel et cherche à souiller la lune en crachant dessus (je ne dis pas qu'il soit possible de le faire...), n'arrivera à aucun autre résultat que de reprendre son crachat en pleine figure ! Toutes les attaques portées contre l'Islam n'empêcheront jamais celui qui en quête de vérité de trouver la bonne voie. Allah protégera toujours Sa religion contre toute altération.

« Wallâhou Khairan Hâfidhâ »

Si j'ai répondu à cette présente objection, c'est à la suite de la demande d'un ami. En guise de conclusion, je conseillerai à tous ceux qui veulent avoir des réponses aux attaques formulées contre l'Islam de consulter ces sites:

Answering Christianity (en anglais)

Islam Fratern'net (en français)

L'Oasis de l'Islam (en français)

ainsi que l'excellent ouvrage en anglais de **Misha'al ibn Abdullah** que vous pourrez atteindre en cliquant [ici](#). (à lire absolument)

Voici donc le texte tel qu'il a été publié sur la page de « binjilc ».

QUESTION: Combien dure une grossesse chez les femmes musulmanes ?

Chacun à cette question haussera les épaules, mais voyons chers monsieur 9 mois ! Tout le monde est d'accord. Car chaque jour des milliers de femmes accouchent après une grossesse de 9 mois sauf exemptions lorsqu'il y a anomalies, avec des enfants qui naissent prématurément, et qui parfois met la vie de l'enfant en danger. Autrefois beaucoup de ces enfants prématurés mourraient à la naissance mais depuis 50 ans environ les progrès de la science permettent un tût de mortalité très faible. Chacun sait que l'allaitement maternel est un bien être naturel, et aussi longtemps que l'enfant est nourri au sein de sa mère mieux se sera pour l'enfant.

Dans le Coran l'allaitement est fixé pour une période, de deux ans inclus : Sourate la Génisse verset 233

Et cette sourate explicite nous avons recommandé à l'homme ses pères et mère sa mère le porte dans son sein et endure peine sur peine, il n'est sevré qu'au bout de deux ans. Sourate Luqman versets 13

Maintenant voyons l'erreur évidente, dans la Sourate al-Haouaf versets 14 nous pouvons lire ceci.

Sa mère, le porte avec peine, et l'enfante avec peine. Le temps qu'elle le porte et le temps jusqu'au sevrage dure trente mois. Verset 14.

N'y a t'il pas un problème arithmétique ?

En effet l'allaitement préconiser est de 2 ans soit 24 mois. La durée de gestation dure telle neuf mois. Ainsi la durée totale doit être 33 mois et non 30 mois ! Excusons Mohammad, qui d'après vous était un illettré, et un simple homme n'ayant pas de bagages intellectuels. D'accord pour Mohammad, mais que dire de l'Archange Gabriel qui lui aurait donner cette révélation tronquée. Je ne pense pas que Gabriel donna cette sourate et par ailleurs les autres aussi.

Réponse : Voyons donc la » fameuse » erreur qu'a trouvé notre » ami » missionnaire dans le Qur'aane (à vrai dire, le véritable problème avec lui, c'est qu'il a l'art de voir des erreurs où il n'y en a pas). Pour cela, regardons à nouveau les versets qu'il a cité :

1^{er} verset : » *Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet, allaiteront leurs bébés deux ans complets...* » (Verset 233 / Sourate 2)

2^{ème} verset : » *Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans.* » *Sois reconnaissant envers Moi*

ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. » (Verset 14 / Sourate 31)

3^{ème} verset : » Et Nous avons enjoint à l'homme de la bonté envers ses père et mère : sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché; et sa gestation et sevrage durant trente mois; puis quand il atteint ses pleines forces et atteint quarante ans, il dit : « Ô Seigneur ! Inspire-moi pour que je rende grâce au bienfait dont Tu m'as comblé ainsi qu'à mes père et mère, et pour que je fasse une bonne œuvre que Tu agrées. Et fais que ma postérité soit de moralité saine, Je me repens à Toi et je suis du nombre des Soumis ».

Face à ces versets, notre « ami » voit une erreur d'arithmétique car 2 ans de sevrage, c'est à dire 24 mois + 9 mois de grossesse est égal à 33 mois, alors que le Qur'aane mentionne 30 mois. Et à partir de là, il se lance dans des extrapolations douteuses, pour arriver à la conclusion que le Qur'aane n'est pas un Livre Révélé. Chapeau ! Le seul petit problème, c'est qu'il prend ses déductions personnelles et ses constatations comme faisant partie intégrante du Qur'aane. Je m'explique :

Les seules informations contenues dans ces versets sur la grossesse et l'allaitement sont les suivantes :

1- La période d'allaitement complète est de deux ans (Versets 1 et 2)

2- La période totale de gestation et de sevrage est de 30 mois. (Verset 3)

Et c'est tout !!!

A aucun endroit dans ces versets Allah ne fait allusion au fait que la période de grossesse est de 9 mois, bien que cela soit vrai en général. Cette information a été introduite dans la formule de calcul par notre « ami », d'où l'erreur qui le surprend (? !) Si on ne prend en considération **que** les éléments **cités dans le Qur'aane**, il n'y a pas l'ombre d'une contradiction ou d'un problème. En effet, la formule coranique pourrait être exprimée comme suit :

30 mois (période totale de grossesse et d'allaitement, mentionnée dans le verset N°3)

-

24 mois (période complète d'allaitement, mentionnée dans les versets

N°1 et N°2)

=

6 mois (période restante pour la grossesse).

La seule chose que l'on apprend en réunissant les trois versets, c'est que la période minimum de grossesse est de 6 mois. A vrai dire, je pense personnellement que ces passages coraniques constituent une preuve supplémentaire que le Qour'aane est la parole révélée de Dieu. En effet, cette information que fournit le Qour'aane, il y a de cela plus de 14 siècles, est tout à fait miraculeuse quand on la replace dans le contexte de la Révélation: à cette époque, déjà, il annonçait qu'un enfant né au bout de 6 mois pourrait vivre ! ! ! (*Binjilc lui-même reconnaît qu'« autrefois beaucoup de ces enfants prématurés mourraient à la naissance mais depuis 50 ans environ les progrès de la science permettent un têt de mortalité très faible » . En d'autres mots, les hommes ne pouvaient savoir il y a 14 siècles de cela qu'un enfant prématuré de 6 mois pouvait vivre. L'information ne peut donc venir que d'Allah, l'Omniscient, le Créateur de l'homme.*) Ce qui est tout à fait exact : la médecine l'affirme, la vie prématurée est possible à partir de 6 mois et pas avant ! Par ailleurs , jetez un coup d'œil sur cet article du Code Civil français :

» L'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari. Néanmoins, celui-ci pourra désavouer l'enfant, s'il prouve que, pendant le temps qui a couru depuis le trois centième jour jusqu'au cent quatre-vingtième jour avant la naissance(180 jours= 6 mois), il était, soit par cause d'éloignement, soit pas l'effet de quelque accident, dans l'impossibilité physique de cohabiter avec sa femme. »

(Article 312)

Cet article montre bien que, légalement, la période minimum possible pour la naissance d'un enfant à partir de la cohabitation du mari avec l'épouse est de 6 mois !

» Soubhânallahi ammâ yaqoulouna oulouwwan kabirâ «

En parlant de bagage intellectuel, je pense bien que c'est notre » ami » qui doit sérieusement penser à améliorer le sien !

Wa Allâhou A'lam !

Et Allah est Plus Savant !

<http://muslimfr.com/erreur-darithmetique-dans-le-qouraane/>